



MAIRIE
Chef-Lieu – 13 rue du Chatelet
73700 LES CHAPELLES

PROCÈS-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 03 JUILLET 2023

Le 03 juillet 2023 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Les Chapelles (Savoie), dûment convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. PELLECUER Paul, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12 - Quorum atteint

Présents : PELLECUER Paul – ANXIONNAZ Anne-Marie – ANXIONNAZ Vincent - BERGER-SABBATEL Jean-Claude – BERTHIER Béatrice – BOIREAU Yann - GUICHARD Nicolas – LIGEON Marie-Cécile – MILLERET Liliane SONDAZ Elodie – VERNON Nicolas – VEROLLET Cédric

Absents : FRAMMOLINI Julie – THOMAT Stéphane

Mme SONDAZ Elodie est désignée conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Gestion de la forêt communale en présence de M. DAUM de l'ONF
- Délégation de signature
- Indemnités des élus
- Conseil d'école du dernier trimestre
- Demande de subvention au Département de la Savoie
- Bail du Groupement pastoral de la Vallée de Treicol
- Convention de location de la salle polyvalente
- Mutualisation d'une policière municipale
- Communication des demandes d'urbanisme
- Questions et communications diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Aucune observation n'étant formulée quant à la rédaction du procès-verbal du 08 juin 2023 ; il est arrêté par tous les membres présents.

GESTION DE LA FORET COMMUNALE

Rapporteur : VERNON Nicolas avec une présentation par M. DAUM de l'ONF

Monsieur DAUM présente son activité au sein de l'ONF et précise que 2 parcelles forestières communales sont gérées par l'ONF. Une de ces parcelles jouxte une parcelle agricole communale qui est envahie par la forêt. Une réflexion sera menée pour décider de l'avenir de celle-ci : qu'elle devienne entièrement forestière ou qu'elle redevienne agricole par une coupe d'arbres.

Pour information, l'ONF travaille sur la mise en place de sentiers dans la forêt de l'Arbonne, une connexion pourrait être faite avec le sentier tracé par la commission patrimoine pour accéder au dôme.

Arrivée de Yann BOIREAU

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-40

Monsieur BERGER-SABBATEL Jean-Claude, 1^{er} adjoint, a été désigné pour signer au nom et pour le compte de la commune lors de la passation d'acte authentique passé en la forme administrative. Cet acte administratif remplace l'acte notarié.

Pour : à l'unanimité

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-41

Suite au retour de Mme SONDAZ, adjointe aux affaires scolaires et sociales, il n'y a plus lieu de conserver le poste de conseiller municipal délégué en charge des affaires scolaires courantes.

L'enveloppe globale indemnitaire n'est pas modifiée, seule la répartition entre les élus change. Pour le Maire, elle passe de 38,52 à 40,30% de l'indice brut 1027 et de 8,92% (avec 4 adjoints et un conseiller municipal délégué) à 10,70% pour les 4 adjoints.

Pour : à l'unanimité

CONSEIL D'ÉCOLE DU DERNIER TRIMESTRE

Rapporteur : Mme MILLERET Liliane

- Bilan de l'année scolaire 2022-2023 :
 - Les projets Cirque se sont bien déroulés : la classe de découverte pour les élèves du CP au CM2 a eu lieu du 05 au 09 juin. Un spectacle a été préparé et présenté pendant le séjour puis réadapté pour le spectacle de fin d'année. La classe maternelle a pu assister à un spectacle avec la classe de Vulmix. La fête de l'école s'est bien passée, tout le monde a été satisfait du résultat.
- Préparation année scolaire 2023-2024 : en juin 2023, 52 enfants sont inscrits à l'école, les effectifs ne devraient pas trop évoluer. Les principaux projets (musique, anglais, natation et festival d'Aime) seront reconduits. L'école s'est engagée dans le programme pHARe (plan de prévention harcèlement).
- Restauration scolaire : les retours sont positifs sur la qualité et les portions adaptés des repas préparés par l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice. La mairie envisage la reconduction de ce partenariat.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Rapporteur : Mme BERTHIER Béatrice

Délibération n°2023-42

Sollicitation du Département de la Savoie pour une demande de subvention pour la restauration d'un tableau de la chapelle de Picolard.

Ce tableau sera restauré et remis en place dans environ un an.

Pour : à l'unanimité

BAIL DU GROUPEMENT PASTORAL DE LA VALLÉE DE TREICOL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-43

Renouvellement du bail à ferme avec le Groupement Pastoral de Treicol pour les parcelles situées sur la Commune de Beaufort au lieu-dit « Pisset », pour une durée de 9 ans.

Pour : à l'unanimité

CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-44

Une boîte à code contenant les clés du tableau électrique va être installée dans la salle polyvalente.

Le règlement de location de la salle sera modifié en conséquence : ce code et les clés seront sous l'unique responsabilité de l'organisateur.

Pour : à l'unanimité

MUTUALISATION D'UNE POLICIÈRE MUNICIPALE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-45

Pour répondre aux besoins croissants de sécurité, de sûreté, de salubrité et de tranquillité publique dans les communes de Séez et Les Chapelles, il apparaît opportun de mettre en commun un service de police municipale. Cette mise à disposition ou mutualisation de service permettra aux deux communes intéressées, de s'organiser de manière efficace et de se doter de moyens suffisants pour leur police municipale, tout en leur permettant de bénéficier d'un service de police municipale efficient.

Le conseil municipal approuve le principe de création d'une police municipale pluri-communale (PMPC) et signe la convention correspondante avec la Commune de Séez.

L'agent recruté effectuera ce service un à deux jours par semaine sur notre Commune.

Pour : à l'unanimité

COMMUNICATION DES DEMANDES D'URBANISME

Rapporteur : Monsieur VEROLLET Cédric

Point sur les dossiers examinés en commissions :

- Déclarations préalables :
 - TERRAZ Nicolas à Montgirod – extension
 - COQUET Gaël à Feindaille – Garage et sas d'entrée

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- La réflexion autour du projet « MAM » se porterait sur l'ancienne école de Montgirod (le bâtiment nécessitant d'importants travaux de rénovation)
- Attribution d'une subvention de la Région pour le projet cantine, d'un montant de 142 500€

- Attribution de subventions pour l'éclairage public à Picolard : 9 000€ de la Préfecture dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et 3 670€ du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
- Les bassins de Fendailles, Parchet, Montgirod et du Chef-lieu sont coupés depuis le jeudi 22 juin suite aux travaux d'étanchéité en cours de réalisation sur le réservoir du Chef-lieu, travaux qui devraient durer un mois. Viendra ensuite le tour de celui de Picolard.
- Arrêté préfectoral jusqu'au 30 juillet 2023 : la vallée de Tarentaise est en vigilance sécheresse. Tous les usagers doivent renforcer leurs efforts de sobriété dans l'utilisation de l'eau : restreindre les usages secondaires : nettoyage des voitures, lavages extérieurs ; réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ; réduire les consommations d'eau domestique ; procéder à des arrosages modérés des espaces verts, éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.
En cas d'aggravation de la situation en gestion alerte, la fermeture des bassins sera effectuée.
- Un chantier avec des bénévoles du hameau de Picolard s'organise pour la réfection de la chapelle Saint Antoine.

Les Chapelles, le 31 août 2023

Le Maire,
Paul PELLECUER



Secrétaire de séance

A blue ink signature written over a horizontal line.